

Desjardins couronné « Meilleur fabricant de produits à capital protégé » des Amériques pour une troisième année consécutive

Montréal, 17 septembre 2025 – Desjardins confirme une fois de plus son statut de chef de file dans le domaine des produits structurés à capital protégé en remportant, pour une troisième année consécutive, le prestigieux titre de « **Meilleur fabricant de produits à capital protégé** » des Amériques lors du gala SRP Americas 2025, présenté par l'organisme britannique [Structured Retail Products](#) (SRP). Le choix du gagnant prend en considération le total des ventes réalisées ainsi que la satisfaction de la clientèle externe pour les produits à capital protégé.

Desjardins a de plus remporté le titre de « **Meilleur distributeur de produits à capital protégé** » des Amériques pour une troisième année consécutive. Ce prix récompense l'institution financière des Amériques qui s'est le plus démarquée pour ses ventes réalisées et pour la performance moyenne pondérée par les ventes de l'ensemble de ses produits structurés à capital protégé venant à échéance au cours de l'année qui s'est terminée le 31 mars 2025.

« Ces distinctions confirment la pertinence de notre approche et la solidité de nos solutions d'investissement, a déclaré Frédérick Tremblay, directeur général et chef des solutions de placement et des opérations chez Desjardins Société de placement inc. Elles témoignent de notre capacité à anticiper les besoins de nos membres et clients tout en maintenant un niveau d'excellence qui nous distingue sur la scène mondiale. Nous poursuivons nos efforts pour consolider notre position de leader au Canada et accroître notre rayonnement international. »

À propos du Mouvement Desjardins

Le [Mouvement Desjardins](#) est la coopérative financière la plus importante en Amérique du Nord et la sixième au monde, avec un actif de 501,3 milliards de dollars au 30 juin 2025. Desjardins a été nommé parmi les meilleurs employeurs au Canada par le magazine *Forbes* ainsi que par Mediacorp et a été reconnu comme l'une des meilleures institutions financières au monde en 2025 par *Forbes*. Il mise sur la compétence de plus de 57 200 employés et employées. Pour répondre aux besoins diversifiés de ses membres et de ses clients, particuliers comme entreprises, il offre une gamme complète de produits et de services par l'intermédiaire de son vaste réseau de points de service, de ses plateformes virtuelles et de ses filiales présentes à l'échelle canadienne. Figurant parmi les institutions bancaires les plus solides au monde selon le magazine *The Banker*, Desjardins affiche des ratios de capital et des [cotes de crédit](#) parmi les meilleurs de l'industrie. En 2025, le Mouvement Desjardins célèbre son 125^e anniversaire, marquant plus d'un siècle d'ambition, de présence et d'expertise au service des membres et clients.

À propos de la société de recherche

[Structured Retail Products \(SRP\)](#), une division de Euromoney Global Limited, est une firme fondée en Angleterre en 2001 pour fournir des services de nouvelles, de données, de recherche, d'événements et de formation reliés aux produits structurés. SRP accorde des prix aux fabricants et aux distributeurs.

À propos des produits structurés

Les produits structurés comprennent deux gammes, soit les placements garantis liés aux marchés (PGLM) ou CPG liés aux marchés (dans le réseau bancaire) et les billets structurés.

PGLM : Il s'agit d'un dépôt à terme au sens de la *Loi sur l'assurance-dépôts* qui garantit, à échéance, le capital et le rendement minimal s'il y a lieu. Une partie du rendement (variable) du placement est lié à l'évolution des marchés. Ce placement garanti comporte donc un niveau de risque plus élevé qu'un placement traditionnel à taux fixe. En

effet, à l'échéance, le rendement de la portion basée sur l'évolution boursière pourrait être nul, mais l'intérêt garanti serait payé s'il y a lieu. Le rendement de la portion basée sur l'évolution boursière ne peut être connu avec certitude qu'à l'échéance. Le placement garanti ne constitue pas un placement direct dans les titres boursiers de la composante à rendement variable. Ainsi, le membre ne bénéficie pas des droits et des avantages d'un actionnaire, notamment le droit de recevoir des distributions ou des dividendes ou le droit de voter et d'assister aux assemblées des actionnaires. Le rendement variable d'un placement garanti lié aux marchés (PGLM) pourrait être nul à l'échéance. Toutefois, le capital et le rendement garanti annuel, selon le cas, sont toujours garantis à l'échéance. L'investisseur devrait lire la convention de placement avant d'effectuer un placement.

Billets à capital protégé : Il s'agit d'un instrument de dette émis par une institution financière reconnue (Desjardins) dont le capital est garanti à l'échéance. Le potentiel de rendement est supérieur aux placements de revenus fixes traditionnels grâce à une exposition aux marchés boursiers via un portefeuille de référence varié composé de titres d'entreprise ou des fonds négociés en bourse (FNB). Il est aussi possible de racheter les billets en tout temps sous certaines conditions.

Billets à capital non protégé : Il s'agit d'un instrument de dette émis par une institution financière reconnue (Desjardins) dont le capital n'est pas garanti. Le client bénéficie d'une exposition aux marchés boursiers via un portefeuille de référence varié et de différents niveaux de protection à l'échéance. Le rendement potentiel est généralement supérieur à celui des billets à capital protégé pour compenser le risque de perte de capital si le portefeuille de référence affiche des rendements inférieurs à un certain niveau. Il est également possible de rembourser les billets à tout moment sous certaines conditions.

Un placement dans les billets à capital protégé peut ne pas convenir à tous les investisseurs. Des renseignements importants sur les billets à capital protégé se trouvent dans le document d'information et le document de divulgation orale de chaque billet. Les documents d'une émission de billets en particulier sont disponibles à la page sommaire de l'émission en question. Avant d'effectuer un placement, les investisseurs devraient lire attentivement les documents relatifs à une émission de billets et discuter du caractère adéquat d'un tel investissement avec leur conseiller en placement ou représentant de courtier. Les billets ne peuvent être achetés que dans les territoires du Canada où ils sont légalement distribués, et uniquement par l'entremise de personnes dûment inscrites et autorisées à les vendre. Un placement dans les billets est soumis à certains facteurs de risque. Le rendement des billets dépend des variations de la valeur des actifs sous-jacents pendant leur durée et il est possible qu'il n'y ait aucun rendement payable à l'investisseur. Le rendement d'un billet ne peut être établi avant l'échéance et son rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. Certains billets peuvent être soumis à des plafonds, à des taux de participation et à d'autres limites qui influencent le rendement. Le montant total du capital d'un billet à capital protégé est remboursé uniquement à l'échéance.

Un placement dans les billets à capital non protégé peut ne pas convenir à tous les investisseurs. Des renseignements importants sur les billets à capital non protégé se trouvent dans le prospectus préalable de base, le supplément de prospectus et le supplément de fixation du prix des billets. Avant d'effectuer un placement, les investisseurs devraient lire attentivement ces documents relatifs à une émission de billets et discuter du caractère adéquat d'un tel investissement avec leur conseiller en placement ou représentant de courtier. Les billets ne peuvent être achetés que dans les territoires du Canada où ils sont légalement distribués et uniquement par l'entremise de personnes dûment inscrites et autorisées à les vendre. Un placement dans les billets est soumis à certains facteurs de risque. Le remboursement de la totalité du capital dépend du rendement du portefeuille de référence et n'est pas garanti. Il est possible que vous perdiez une partie ou la quasi-totalité de votre placement initial dans les billets. Le rendement des billets dépend des variations de la valeur des actifs sous-jacents pendant leur durée et il est possible qu'il n'y ait aucun rendement payable à l'investisseur. Le rendement d'un billet ne peut être établi avant l'échéance et son rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. Certains billets peuvent

être soumis à des plafonds, à des seuils, à des taux de participation et à d'autres caractéristiques qui influencent le rendement.

Les billets à capital protégé et les billets à capital non protégé ne constituent pas des dépôts assurés en vertu de la *Loi sur les institutions de dépôts et la protection des dépôts* (Québec), de la *Loi sur la Société d'assurance-dépôts du Canada* ni de tout autre régime d'assurance-dépôts.

Desjardins^{MD}, les marques de commerce comprenant le mot Desjardins et leurs logos sont des marques de commerce de la Fédération des caisses Desjardins du Québec employées sous licence.

Renseignements (à l'intention des journalistes uniquement) :

Relations publiques, Mouvement Desjardins
514 281-7000 ou 1 866-866-7000, poste 5553436
media@desjardins.com